

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FÉVRIER 2019

1ARS

Date de convocation : 21/03/2019  
 En exercice : 57  
 Présents : 38  
 Votes favorables : 42  
 Abstentions : 4  
 Votes contre : /

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars, à dix-neuf heures, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Val-Couesnon, dûment convoqué en session ordinaire, sous la présidence de M. Philippe GERMAIN, Maire de la commune de Val-Couesnon.

Etaient présent(e)s : M. AVRIL Henri, M. BOUTELOUP Thierry, M. BRAULT Dominique, Mme BRIAND Jacqueline, M. BURGOT Pascal, M. CHAMPION Yves, M. CHEFTEL Bernard, Mme CLOSSAIS Claudine, M. DEBOS Cédric, Mme DELARUE Marie-Thérèse, Mme DEROYANT Mathilde, Mme DUFUS Martine, M. DUPRE Jean-Louis, Mme GARNIER Marie-France, M. GERMAIN Philippe, M. GUERIN Claude, M. GUERIN Marcel, M. GUICHARD Etienne, M. GUILLARD Jean-Yves, M. HALAIS Louis, M. HARDY Louis, M. JEANNE Mickaël, Mme JUHEL Marie-Antoinette, M. LANDAIS Didier, M. LEBELTEL Jean-Claude, Mme LEGOUT Hélène, Mme LEMOINE Delphine, M. Henri LEMOINE, Mme MACAIRE Madeleine, Mme MARIAU Brigitte, M. MASSON Pierre, Mme MOREAU Annette, M. MOUAZE Pierre, M. NAHON Sébastien, M. PORCHER Pierre, M. PORCHER Loïc, M. SACHET Patrick, Mme SÉMERIE Liliane

Avaient délégué leur pouvoir :

Mme Sabrina MACHARD donne pouvoir à Mme Madeleine MACAIRE,  
 Mme Laurence TIREL donne pouvoir à M. Jean-Claude LEBELTEL  
 M. Nicolas LEMOULAND donne pouvoir à Mme Mathilde DEROYANT  
 Mme Valérie FLAMMER Valérie donne pouvoir à Mme MOREAUX Annette  
 M. Philippe LEFEUVRE donne pouvoir à M. Yves CHAMPION  
 Mme Anne-Marie MENARD donne pouvoir à M. Loïc PORCHER  
 Mme Magali BERNIER donne pouvoir à Mme Delphine LEMOINE  
 M. HUARD Hervé donne pouvoir à M. LEMOINE Henri

Etaient absent(e)s :

M. Diégo BARBIER, M. BAUDRY Christian, Mme Anne BERANGER, M. BOYAUX Ludovic, Mme CHESNAY Sylvie, M. HALAIS Raymond, Mme LEGRAND Pascale, M. LESAGE Didier, M. André PEPIN, Mme Sandrine QUINTIN, Mme BAUDRY Rose-Marie

Secrétaire de séance : M. BRAULT Dominique

**Projet de la salle multi-activités**

**Vu la délibération n°17-10-74 du 26/10/2017 et n°17-12-79 du 23/11/2017 de la commune déléguée de Tremblay relatives au projet de la salle multi-activités,**

**Vu les commissions finances des 7, 14 février et 14 mars 2019,**

Vu les crédits nécessaires à la réalisation du projet inscrits au budget primitif 2019 de la commune de Val-Couesnon,

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer sur la réalisation des projets engagés par ses communes déléguées,

Monsieur rappelle que la commune déléguée de Tremblay avait le projet de créer une salle multi-activités.

A ce titre, un groupement conjoint dont le mandataire est MR Désirs d'espaces a été recruté en mai 2017.

Suite à la création de la commune nouvelle, les membres du bureau ont reçu les architectes afin de relancer le projet.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur la réalisation du projet à savoir :

La construction neuve d'une salle multi-activités sur la commune déléguée de Tremblay pour un coût revu à 2 500 000€ TTC.

Et demande l'accord de solliciter l'Etat, l'EPCI, le département et la Région pour l'attribution de subvention.

#### Plan de financement

Dépenses HT		Recettes HT		
Maitrise d'œuvre, études	211 146€	Etat – contrat de ruralité	126 000€	6.05%
		Etat - FNADT	300 000€	14.40%
Travaux	1 871 612€	Département - FST	150 000€	7.2%
		Région – contrat de partenariat (axe services collectifs essentiels)	107 748€	5.17%
		Emprunt	1 399 010€	67.18%
Total :	2 082 758€	Total	2 082 758€	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

VALIDE avec 42 voix pour et 4 abstentions, le projet de la construction neuve d'une salle multi-activités pour un montant de 2 500 000€ TTC,

SOLLICITE à l'unanimité, les subventions auprès de l'Etat, l'EPCI, le département et la Région.



Pour extrait certifié exécutoire  
A Val-Couesnon, le 29/03/2019

Le Maire,  
Philippe GERMAIN